



Sensibilité politique
Boîte postale 83
L-7201 Bereldange

Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés
19 Rue du Marché-aux-Herbes
L-1728 Luxembourg

Luxembourg, le 23 décembre 2018

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaite poser une question parlementaire au Ministre de la Mobilité et des Travaux publics et à la Ministre à la Grande-Région.

Les problèmes liés au trafic, sur toute la région transfrontalière, s'avèrent de plus en plus dramatiques. À la fin de l'année 2017, le Statec compte 186 649 salariés frontaliers issus de France (96 588), de Belgique (45 179) et d'Allemagne (44 882). Le maire de Terville, en Lorraine, Patrick Luxembourger lance un appel à l'adresse des Gouvernements luxembourgeois et français. Selon Luxembourger, il serait temps de « rétablir le dialogue et la considération entre les deux pays ». La question de la mobilité prend donc de plus en plus une dimension internationale.

Par le programme « Modu 2.0 – stratégie pour une mobilité durable », le Gouvernement luxembourgeois avait pris l'initiative de promouvoir le covoiturage, notamment par la mise en place de l'application mobile (« Copilote »). Le Parti pirate s'intéresse particulièrement à l'impact de cette application « sur le terrain », ainsi qu'à la dimension de la protection des données des utilisateurs. Par ailleurs, le Parti pirate veut savoir de quelle façon les Ministres aborderont le sujet de la mobilité à l'échelle de la Grande-Région.

Dans ce contexte, nous aimerons poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics et à la Ministre à la Grande Région:



Sensibilité politique
Boîte postale 83
L-7201 Bereldange

- *Le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, peut-il nous renseigner sur le taux de rétention lié à l'application « Copilote » depuis son introduction jusqu'à ce jour ? Combien d'utilisateurs compte l'application actuellement ?*
- *Quel est, en moyenne, par mois, le nombre de trajets effectués grâce à cette application ?*
- *Quels sont les coûts liés au développement de l'application « Copilote », à sa diffusion et à sa communication? Le Ministre peut-il nous fournir des chiffres précises pour chacune de ces catégories ?*
- *Est-ce qu'une protection des données des utilisateurs de « Copilote » est donnée ? Où et par qui sont sauvegardées ces données ? Par qui sont-elles consultables ?*
- *En quoi consiste précisément la stratégie du Ministre de la Mobilité et des Travaux publics et de la Ministre à la Grande-Région en ce qui concerne l'atténuation du trafic routier transfrontalier ?*
- *Le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics et la Ministre à la Grande Région comptent-ils approfondir la coopération et le dialogue transfrontaliers au sein de la Grande Région pour remédier à cette situation ? Dans l'affirmative, savent-ils nous renseigner sur des mesures concrètes?*

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Marc GOERGEN
Députéiert